

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Courrier Jean-Claude Noverraz, rue de la Coudre 33, 1613 Maraçon
Courriel jcnov@bluewin.ch **Téléphone** 021 907 82 23
Internet www.citrap-vaud.ch

Lausanne, le 10 novembre 2010

Frimobil
p.a. Transports publics fribourgeois
Case postale 1536
1701 Fribourg

Frimobil (FR) : « Billet de zone » ou « Billet simple »

Unireso (GE) : « Billet individuel régional » ou « billet unireso régional »

Onde Verte (NE) : « Billets à l'unité »

Mobilis (VD) : « Billet individuel » ou « Billet zonal »

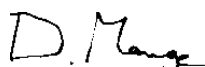
Madame, Monsieur,

Par le même courrier, le comité de la section vaudoise de la CITraP Vaud demande à *Mobilis* une modification de la terminologie actuelle pour les titres de transport valables pour une durée entre 1 heure et 4 heures selon le nombre de zones car elle n'est pas claire pour bien des usagers des TP.

Nous avons constaté que ce problème se pose aussi dans les cantons de Fribourg, Genève et Neuchâtel. C'est pourquoi nous vous adressons ces lignes dans l'idée que les communautés tarifaires de ces 4 cantons puissent s'entendre pour harmoniser la terminologie en question, selon la proposition que vous trouverez sur le texte annexé.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre souhait, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de la CITraP Vaud



Daniel Mange
Secrétaire



Jean-Claude Noverraz
Membre

Annexe : mentionnée

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Courrier Jean-Claude Noverraz, rue de la Coudre 33, 1613 Maraçon
Courriel jcnov@bluewin.ch **Téléphone** 021 907 82 23
Internet www.citrap-vaud.ch

Lausanne, le 10 novembre 2010

Monsieur Christoph Stucki
Directeur d'unireso
Transports publics genevois
Case postale 950
Route de la Chapelle 1
1212 Grand-Lancy 1

Frimobil (FR) : « Billet de zone » ou « Billet simple »

Unireso (GE) : « **Billet individuel régional** » ou « **billet unireso régional** »

Onde Verte (NE) : « Billets à l'unité »

Mobilis (VD) : « Billet individuel » ou « Billet zonal »

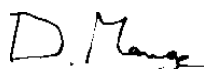
Monsieur,

Par le même courrier, le comité de la section vaudoise de la CITraP Vaud demande à *Mobilis* une modification de la terminologie actuelle pour les titres de transport valables pour une durée entre 1 heure et 4 heures selon le nombre de zones car elle n'est pas claire pour bien des usagers des TP.

Nous avons constaté que ce problème se pose aussi dans les cantons de Fribourg, Genève et Neuchâtel. C'est pourquoi nous vous adressons ces lignes dans l'idée que les communautés tarifaires de ces 4 cantons puissent s'entendre pour harmoniser la terminologie en question, selon la proposition que vous trouverez sur le texte annexé.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre souhait, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de la CITraP Vaud



Daniel Mange
Secrétaire



Jean-Claude Noverraz
Membre

Annexe : mentionnée

Copie, avec annexe, à : CITraP GE, CP 211, 1211 Genève 8

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Courrier Jean-Claude Noverraz, rue de la Coudre 33, 1613 Maraçon
Courriel jcnov@bluewin.ch **Téléphone** 021 907 82 23
Internet www.citrap-vaud.ch

Lausanne, le 10 novembre 2010

Onde Verte
Case postale 2776
2001 Neuchâtel

Frimobil (FR) : « Billet de zone » ou « Billet simple »

Unireso (GE) : « Billet individuel régional » ou « billet unireso régional »

Onde Verte (NE) : « Billets à l'unité »

Mobilis (VD) : « Billet individuel » ou « Billet zonal »

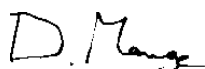
Madame, Monsieur,

Par le même courrier, le comité de la section vaudoise de la CITraP Vaud demande à *Mobilis* une modification de la terminologie actuelle pour les titres de transport valables pour une durée entre 1 heure et 4 heures selon le nombre de zones car elle n'est pas claire pour bien des usagers des TP.

Nous avons constaté que ce problème se pose aussi dans les cantons de Fribourg, Genève et Neuchâtel. C'est pourquoi nous vous adressons ces lignes dans l'idée que les communautés tarifaires de ces 4 cantons puissent s'entendre pour harmoniser la terminologie en question, selon la proposition que vous trouverez sur le texte annexé.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre souhait, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de la CITraP Vaud



Daniel Mange
Secrétaire



Jean-Claude Noverraz
Membre

Annexe : mentionnée